

En marge d'une réunion des sociétés de colonisation

Voirie et Colonisation — L'instruction agricole des colons — Agronomes et ingénieurs forestiers

Il y a quelques jours, les délégués de nos quinze sociétés de colonisation se sont réunis à Québec. Ils ont demandé avec instance au gouvernement provincial de continuer et même d'accroître le mouvement vers les terres neuves entrepris l'an dernier.

Dans certains milieux, on trouve que le plan Vautrin coûte cher. Soit. Mais n'a-t-on pas dépensé près de deux cents millions pour la Voirie depuis vingt ans? M. J.-E. Perrault ne parle-t-il pas d'emprunter cinquante millions pour compléter notre réseau routier? Pourtant la mise en valeur de notre capital humain est un meilleur actif pour la province que la Voirie. M. Perrault ne l'ignore pas, car le développement de l'Abitibi date de son premier stage au ministère de la Colonisation; et les millions dépensés en Abitibi ont produit du cent pour un.

Aussi longtemps que la Colonisation n'aura pas coûté aussi cher que la Voirie, on sera mal venu de crier qu'elle ruine la province. D'ailleurs, les sociétés de colonisation sont à préparer un mémoire dans lequel elles suggéreront certains moyens de rendre moins coûteuse la réalisation des plans suivis jusqu'à présent. Au reste, il serait facile de prouver qu'il coûte moins cher d'établir une famille sur un lot que de la faire vivre au moyen des allocations de chômage. Et le résultat est tout différent.

La colonisation prépare l'agriculture. M. de la Pailasse n'eût sans doute pas parlé autrement.

Nous connaissons des cultivateurs qui ont défriché leur terre d'un bout à l'autre. Petit à petit, ils ont agrandi leur domaine, ils se sont monté un troupeau, ils se sont construits des habitations confortables. Insensiblement, ils ont perdu le titre de colons pour prendre celui d'agriculteurs.

D'autres font de la terre neuve toute leur vie; c'est leur passion, pour ne pas dire leur marotte. Les colons de cette trempe diraient volontiers avec François Paradis, un des héros du roman de Louis Hémon: "Gratter toujours le même morceau de terre d'année en année, et rester là, je n'aurais jamais pu faire ça tout mon 'régne'; il m'aurait semblé être attaché comme un animal à un pieu".

Ils sont remplacés par de jeunes cultivateurs des vieilles paroisses, qui n'osent s'attaquer à la forêt, mais qui sont prêts à continuer l'œuvre commencée.

On ne fait pas un bon colon avec le premier chômeur venu; il ne suffit pas d'avoir les muscles solides; il faut du courage, de la persévérance, des connaissances agricoles; il faut surtout au colon une femme qui ne craigne ni les privations ni les durs travaux. C'est pourquoi les sociétés de colonisation se sont réservées le choix exclusif des colons. Elles veulent les suivre, les encourager, les aider jusqu'à ce qu'ils soient en mesure de vivre par eux-mêmes.

Nous sommes d'avis toutefois que c'est l'enseignement agricole qui transformera le plus rapidement les colons en cultivateurs. M. Vautrin l'avait compris. Au Congrès de Colonisation de 1934, il déclarait dans

les termes suivants le service d'agronomie qu'il se proposait d'organiser:

"Pour que le colon puisse être en état de vivre de sa terre dans le plus bref délai, il est essentiel qu'on lui enseigne à tirer rapidement le meilleur parti de la situation dans laquelle il se trouve. Cela est surtout vrai de ceux qui n'ont jamais vécu en pays de colonisation, de ceux qui débutent dans le métier de colon et qui parfois n'ont d'autre connaissance que celle de manier la hache. Ce serait sûrement gagner du temps que d'avoir des instructeurs sous la direction d'un service d'agronomie appliqué aux régions des terres neuves. Point très important, selon moi.

"Nous organiserons donc, au ministère de la Colonisation, un service d'agronomie destiné à guider les colons actuellement établis ainsi que ceux qui s'établiront au cours des prochaines années. Dans certaines régions, nous utiliserons les services de véritables agronomes spécialisés ou qui se spécialiseront. Nous devons en plus, dans certains cas, retenir les services d'instructeurs qui seront toujours à la disposition des colons, les renseigneront chaque fois avec bienveillance et profit.

"Nous espérons beaucoup de ce service", concluait M. Vautrin.

Ce service agronomique aurait dû servir tout d'abord à la classification des sols. Or, dans les dix-huit équipes employées à ce travail au cours du printemps dernier, il n'y avait, paraît-il, qu'un seul agronome; les autres étaient des ingénieurs forestiers.

L'été dernier, le ministère a nommé des inspecteurs dans toutes les régions de colonisation; les trois derniers furent nommés dans Gaspé-Nord, Gaspé-Sud et Bonaventure. Tous, à notre connaissance, sont des ingénieurs forestiers, ainsi que leurs chefs de district. Leurs fonctions consistent à étudier les besoins des familles et à distribuer les secours. Des agronomes pourraient faire le même travail et, en plus, donner des conseils précieux aux colons. En même temps que le secours matériel, ils leur distribueraient les connaissances professionnelles et leur enseigneraient à se passer le plus vite possible du secours financier de l'Etat.

Si le gouvernement tient à donner du travail aux jeunes ingénieurs forestiers, que n'oblige-t-il pas les compagnies d'exploitation forestière à les employer à la place des techniciens étrangers? Du travail pour nos ingénieurs forestiers, il y en a tant et plus; qu'on commence seulement par utiliser leurs services pour empêcher les compagnies de gaspiller nos forêts.

C'est un secret de polichinelle que le ministère de la Colonisation, au temps de M. Vautrin, était dirigé par trois ingénieurs forestiers. Ce fait explique une foule de choses. Nous protestons contre cette orientation fautive, qui éloigne la Colonisation de l'Agriculture pour la mettre, en quelque sorte, sous la sujétion des Terres et Forêts. Si l'on persiste dans cette voie, il faudra croire que l'on veut faire du reboisement et non du défrichement.

Albert RIOUX

L'actualité

Antée et Nessus

— Comme ça, me dit LaPlume, le Devoir blâme le maire d'avoir conféré dans le fumoir d'un wagon-salon avec notre premier ministre?

— Où prenez-vous cela LaPlume? Le maire peut rencontrer où et quand il veut le premier ministre. Il vient de le proclamer lui-même, ce droit. De fait, on l'avait élu pour qu'il rencontre M. Taschereau et qu'il lui dit deux mots de la part de la population. Mandat clair et net. Mais il y a plusieurs façons de rencontrer un personnage. Le maire a bien rencontré le premier ministre au comité des bills privés à Québec, seulement alors qu'on souhaitait qu'il jouât le rôle du marteau sur l'enclume, il a joué le rôle du fer qui se fait aplatis, torturé, battre en vaux-tu en v'la. En somme, il a assumé pour lui le rôle que le populaire assignait à M. Taschereau.

Mais les conseillers municipaux — ses échevins, comme les appelle M. Houde — ont approuvé son attitude. Il a tenu le conseil dans sa main.

L'image est peut-être forcée, LaPlume; il serait plus exact de dire que le conseil a mangé dans sa main. Et ce conseil cessera de lui être fidèle du jour où la main sera vide. Il a sans doute été question de cela dans son entrevue roulotte avec le chef actuel de nos destinées, style de la presse ministérielle.

— Seulement, quelle est la situation actuelle de M. Houde? N'est-elle pas modifiée?

— Un peu beaucoup, mon cher LaPlume; il n'est plus que le maire constitutionnel, le maire no 22, comme on l'appelle à l'hôtel de ville. La majorité du comité exécutif lui échappe et c'est tout ce que le comité exécutif lui mène. Quand il laissait gouverner le maire à sa place c'est parce qu'il avait perdu tout poil aux patates. Mais ce poil aux patates lui a repoussé comme naguère les cheveux de Samson.

Mais tu ne nieras pas l'influence très grande du maire sur le conseil?

— Je ne nie rien du tout, LaPlume, je constate tout simplement que l'approche des élections ramène les gens sages et les notions de la réalité. Nos bons politiciens se frottent les yeux et ils com-

menent à trouver qu'il sera dur d'expliquer à la population des chômeurs, des pauvres gens, de tous ceux qui ont donné leur appui à M. Houde depuis ses misérables débuts, sa désertion de l'Est, voire de la rue Saint-Hubert, pour aller habiter dans un moderne palace. Personne ne lui contestera le droit de manquer de mesure. Mais personne non plus ne contestera aux libres électeurs le droit de choisir quelqu'un qui ne perde pas la tête dans la prospérité. Ce n'était pas la peine de ricaner. Médéric et sa loge de \$1500 pour se donner, quelques années plus tard, au sein des plus terribles années de misère, toutes les apparences d'un juste que le seigneur de Laval des Rapides a toujours fui. Soulevé au dessus de terre par la vaine gloire, notre moderne Antée a perdu sa force.

Il adores tout ce qu'il avait renié et après avoir infligé au premier ministre de Québec l'une des plus rudes humiliations de sa carrière, grâce à la confiance que la population de Montréal avait faite au petit gars de Sainte-Marie, le petit gars de Sainte-Marie baise les pieds de sa victime. Une pareille aberration est sans seconde dans l'histoire, car personne, après tout, n'a jamais vu le Catoblépas qui seul pourrait s'inscrire au concours.

— Qu'est-ce que c'est encore que ton Catoblépas?

— Vous le savez, LaPlume, la bête qui se rongerait les pattes sans le savoir.

Mais est-ce qu'il n'y a pas une petite bande d'intrigants qui est justement en train de recommencer le jeu de M. Houde et d'essayer de se rapprocher de Taschereau, quand ils ont reçu pour mission, eux ou les amis qu'ils prétendent mener par le bout du nez, de débarrasser la province du premier ministre et de ses complices?

— Je n'en sais trop rien, LaPlume, mais je vais vous répondre par une question: vous connaissez la tunique de Nessus?

— Je ne connais aucune espèce de tunique, sauf que la Presse, de temps à autre, quand elle veut faire du style, parle de la tunique de l'agent de police.

— Je ne veux pas vous induire en erreur, regardez donc ce petit Larousse qui m'a indiqué.

"LaPlume feuillette et lit: "Myth. On fait allusion à la tunique de Nessus pour désigner un mal dont on peut se défaire".

— Ehl bien, mon cher LaPlume, il y a parmi nous certaines gens qui sont vêtus de cette tunique de Nessus: ce sont ceux qui ont trop longtemps séjourné dans un certain club de la rue Sherbrooke ouest. On l'appelle le club de réforme par dérision, car il se distingue par ce fait que ceux qui y ont passé se réforment bien rarement. Voilà au moins ce que les profanes pensent. Et ils peuvent ne pas se tromper.

NEMO

Bloc-notes

Les écoles ontariennes

Les dépêches de ce matin laissent entendre qu'à la prochaine session de l'Assemblée législative de l'Ontario, qui s'ouvrira la semaine prochaine, le cabinet annoncera son intention de légiférer sur la question de l'impôt scolaire.

Les ministres n'auraient encore rien dit publiquement à ce propos, mais déjà des protestations se font entendre. Une délégation de pasteurs protestants conduite par M. Moore, modérateur de l'Eglise unie du Canada, se serait présentée aux bureaux du premier ministre pour dénoncer toute concession à l'élément catholique. Nous saurons la semaine prochaine ce que se propose de faire le gouvernement.

En deux mots...

En deux mots, voici ce dont il s'agit:

La loi scolaire ontarienne reconnaît l'existence officielle des écoles séparées, qui sont dans la quasi-totalité des cas, des écoles catholiques; elle reconnaît aux catholiques, en tant que propriétaires ou locataires ordinaires, le droit de réserver à ces écoles le produit de leurs impôts. Un texte de 1886 reconnaît que le même principe devrait s'appliquer aux catholiques en tant que propriétaires d'actions dans les compagnies par actions. En fait, la loi est bâtie de telle façon qu'elle est à peu près inopérante. Les catholiques, depuis très longtemps, demandent qu'on modi-

fie cette loi pour que le principe qu'elle proclame produise son effet normal. Ils n'ont encore rien obtenu de ce côté.

La solution du problème est d'autant plus urgente que l'importance des sociétés par actions grandit tous les jours, que grandit de même la part d'impôts qui devrait normalement revenir aux catholiques et que leurs écoles souffrent de plus en plus de cette différence de traitement.

C'est un sujet sur lequel nous aurons l'occasion de revenir.

Les sessions

On ne sait encore quand se tiendra la session provinciale, mais la session fédérale s'ouvrira jeudi. Le Devoir y sera représenté par M. Emile Benoist qui, dès demain, ira rejoindre son poste.

La session devrait offrir un intérêt considérable. Un nouveau régime s'installe, de graves problèmes se posent. Notre correspondant, qui a l'expérience d'Ottawa, dira ce qu'il voit là-bas sans crainte et sans préjugé.

C'est une excellente occasion pour nos amis de faire de la propagande, d'inciter ceux qui ne le connaissent pas déjà à lire le Devoir.

Le cours de M. l'abbé Groulx

Un bon conseil: réservez pour le cours d'histoire de M. l'abbé Groulx une heure de votre soirée de jeudi. Le professeur nous reporte cette année aux débuts de notre histoire.

O. H.

Carnet d'un grincheux

Certes, M. Houde a raison d'aller voir M. Taschereau. Il y a si longtemps que M. Taschereau voit venir M. Houde.

Le Canada en tient pour une majorité de 15,386 voix à son père nourricier. Pour en arriver à ce compte quel 21,928 voix données contre les candidats du ministère. Il pratique l'art, appris de son chef, d'aller chercher chez les autres une boude de sauvagerie sans quoi il coulerait à pic.

"Le Devoir se fait ignominieusement mettre en marmelade", dit un journaliste ministériel. Il y en a d'excellente.

Le Montréal interlope

"Barboute", "boss" politiques, "slot machine" et "bookies"

Du jeu pour tout le monde, tous les goûts, toutes les bourses — Les "secours directs" même ne sont pas oubliés — Pour l'amélioration de la race des "bookies" — Et la protection — Les "braves agents" ne sont pas à blâmer

Le jeu sous toutes ses formes, à l'exception du pari mutuel sur les champs de courses, est strictement interdit par le code criminel et pour tout le Canada.

Montréal est une ville du Canada et pourtant il n'est pas un jeu de hasard qui ne s'y pratique pour ainsi dire ouvertement.

Si la police ne le sait pas, elle est seule à ne pas le savoir, à ne pas le voir. Nous disons cela pour la police municipale, la police provinciale et la police fédérale puisque nous avons l'avantage d'avoir dans notre ville des représentants de ces trois forces.

Nous avons parlé des loteries chinoises qui, sorties de Chinatown, se sont répandues par toute la ville et même au delà de la ville, jusqu'en province.

Il y a d'autres jeux qui jouissent également d'une grande popularité, qui sont tout aussi bien organisés que les loteries chinoises et que des puissances tutélaires semblent vouloir de leurs manteaux.

Les clubs de barboute et de craps

A cœur de nuit, les dës de la barboute et du craps roulent sur les tables de certains clubs interlopes où le premier venu, pourvu qu'il ait de l'argent, peut avoir accès. Dans ces mêmes clubs ou dans d'autres semblables, ce sont des tables de cartes, avec l'inévitable cagnotte, la roulette et ses accessoires.

Il est de notoriété publique que tel de ces clubs appartient à tel politicien de réputation véreuse; tel autre club à tel autre politicien de même acabit, et ainsi de suite. Il va sans dire que l'exploitation de ces "clubs" se fait au profit du propriétaire, du "patron" et de sa caisse... mettons électorale. Régime des "boss" politiques, quel.

Dans ces mêmes clubs, sans que la loi l'autorise plus que le jeu, le débit au verre des alcools se fait couramment.

Ces clubs ne sont guère inquiétés par la police. S'il leur arrive, de-ci de-là, de recevoir la visite d'une escouade de "braves agents", leurs affaires ne s'en trouvent guère dérangées. La comparaison et le paiement de l'amende prévue sont devenus affaires de routine.

Le menu fretin

Il y a les "cartes de base-ball" et les "cartes de hockey". Nous en avons là dans le monde du menu fretin des petits et des tout petits joueurs. A l'intention de ceux-ci,

L'information de dernière heure

Des rois, des ministres des affaires étrangères et des diplomates sont réunis à Paris en ce moment

Jamais peut-être depuis la conférence relative au traité de Versailles, Paris n'a été le foyer d'une activité diplomatique aussi considérable

PARIS, 4 (S. P. C.-Havas). — Des rois, des ministres des affaires étrangères et des diplomates sont réunis à Paris en ce moment pour raffermir l'organisation de la sécurité collective. Ils représentent huit pays européens. Depuis la conférence relative au traité de Versailles, jamais peut-être Paris n'a été le foyer d'une activité diplomatique aussi considérable que la présente. Le ministre des affaires étrangères, M. Pierre-Etienne Flandin, a vu dans l'affluence de hauts personnages étrangers aux funérailles du roi George V un moyen de resserrer les liens des pays européens qui suivent la France et la Grande-Bretagne.

et qui ne se fait pas avec des fruits pourris.

Le grand secret dont se sont entourés l'ancien premier ministre et le futur maire, serait-ce la date de la dernière session à venir?

Comptez pour le ministère les voix volées dans Saint-Laurent et Mercier, celles des polls volants de l'Abitibi, les voix achetées avec chèques de secours, travaux de ronces, de pavage, etc., à travers la province, les voix à bidons d'alcool de Berthier, les voix nulles de Terrebonne, les voix des vendeurs de boeufs de Bellechasse, ajoutez les voix des télégraphes, des gunmen et des gangsters de Montréal, et vous finirez par former une majorité de 3 pour cent pour le régime. Mais une respectable?

Si l'on statua qu'à compter de mars prochain le Conseil législatif décidera seul du chiffre de la majorité du gouvernement à l'Assemblée législative?

C'est dans l'esprit du régime, ces multiples allégations sournoises d'influence indue, dans les papiers de cour.

La presse libre, si l'on pouvait une fois s'en libérer...

Le Grincheux

Quelqu'un qui est bien au courant de ce qui existe nous affirme qu'il y a près de 150 maisons de ce genre à Montréal, 141 exactement, inventaire fait à une date récente. Ces maisons paieraient de \$35,000 à \$36,000 par année pour la "protection".

A qui? Encore là, des noms se chuchotent, se répètent. Le public n'aurait-il pas le droit de savoir au juste?

Chaque jour, dans ces maisons, il se paierait environ \$200,000. Aux fins de semaine, qui coïncident évidemment avec les jours de paie, la recette serait plus forte.

Les secours de l'Etat

On constaterait encore, dans quelques maisons, des augmentations de recettes qui coïncident avec les distributions de secours directs. Cette fois encore l'Etat contribuerait de ses deniers à la prospérité d'une exploitation illégale.

On nous cite le cas de chômeurs habitués des salles de bookies, qui se mettent à deux, à cinq pour réunir le montant minimum d'une mise, un dollar. Ce ne sont pas les bookies eux-mêmes qui organisent ces paris "à la Bisailon" mais certains en profitent. Pour être juste, il convient de dire que dans certaines maisons "sérieuses", on ne tolère pas de semblable pratique. Des bookies charitables feraient comprendre à des secours que la fréquentation des salles de paris ne leur convient pas.

Un chômeur est de toute nécessité un homme qui a des loisirs. On estime à 1,200 ou 1,300 le nombre des chômeurs qui fréquentent habituellement les établissements de bookies.

Le "bookie" prospère

Quoi qu'il en soit, l'industrie prospère. Ce ne sont pas les chalandis qui lui manquent. Il est des salles, avec téléphones, télégraphe, tableaux, guichets et tous les appareils nécessaires, qui accueillent des foules de 300 et 400 personnes, quotidiennement, de 2 heures à 7 heures.

Un bookie, que l'on nous désigne, aurait débuté, il y a quelques années seulement, avec un capital de moins de \$5,000. Dans le monde du jeu, il a la réputation de pouvoir "donner son chèque" pour \$150,000, sans crainte de le voir refuser à la banque.

D'autres bookies auraient fait aussi bien et même mieux. Notre monde interlope aurait ses petits Napoléons, des gens qui se comparent à Napoléon.

Pour prospérer ainsi, il faut que les établissements soient connus du grand public, qu'ils soient d'accès facile. Ils le sont. La police ne peut ignorer leur existence. Elle ne l'ignore pas non plus.

Les visites de la police

La meilleure preuve, c'est que la plupart des établissements reçoivent périodiquement la visite des agents. Mais quel genre de visite...

Le tabloïd de M. Du Tremblay, dans son récit de la descente sensationnelle de vaillantes escouades de braves agents dans un immeuble innombrable, souterrain, vermineux, dédaigné et mystérieux de Chinatown, au commencement du mois de janvier, racontait que les agents, lancés à la poursuite d'une cinquantaine de Chinois qui "fuyaient comme des rats", s'étaient trouvés en face d'un "souterrain qui s'ouvrait par un passage tout juste de la largeur d'un homme".

Il faut bien en conclure que la police vit défilier par ce passage, l'un après l'autre, à la file chinoise, les cinquante Chinois "qui fuyaient en criant comme des rats". Des cinquante fuyards, trois furent arrêtés.

Lors de ses descentes chez les bookies, la police procède, semblait-il, un peu de la même manière.

S'il y a 200 joueurs de réunis dans une salle, on en arrête 20; s'il y en a 400, on en arrête 20. Et c'est le propriétaire de l'établissement qui fournit séance tenante le cautionnement et qui, plus tard, règle l'amende. Ainsi s'expliquent des noms fictifs, par exemple Joe Louis, Douglas Fairbanks ou encore Jack Dempsey, sur une liste d'écrou montréalaise. Le bookie visité n'aurait même pas à les choisir, ces noms: la police elle-même le ferait pour lui.

Une organisation centrale

Toutes sortes d'indices laissent

comme de raison soupçonner une organisation centrale qui contrôle le jeu. N'existerait-elle pas et ne serait-elle pas chargée de "fixer" la protection?

Lors d'une descente de la police chez un bookie, les opérations sont à peine interrompues. A peine la police est-elle repartie qu'elles reprennent de plus belle. Les joueurs n'ont même pas eu à se soucier de la présence de la police.

Puisque jeu il y a, ça ne serait tout de même pas si difficile de faire cesser en coupant certains fils, en rompant pour vrai les communications téléphoniques et télégraphiques.

Quant à l'honnêteté des bookies dans la conduite de leurs petites affaires et à l'endroit de leur clientèle de joueurs, comment en juger? Les tribunaux ne sont d'ailleurs jamais appelés à y voir puisqu'il s'agit d'opérations parfaitement illégales.

Mais précisément parce qu'elles sont illégales, parfaitement illégales, les opérations ne devraient-elles pas cesser? C'est à la police d'y voir. Si elle ne le fait pas, ne serait-ce pas parce qu'elle est empêchée de le faire?

Car en toute cette affaire, si protection il y a, ce ne sont pas les "braves agents" qu'il faudrait blâmer et punir. Il faudrait chercher plus loin...

E. B.

La conférence navale

La participation de l'Allemagne

Londres, 4. (SPA). — Il y a divergence de vues entre la délégation de la Grande-Bretagne et celle de la France à la conférence navale sur la question de la participation de l'Allemagne. Les Britanniques croient nécessaire que l'Allemagne soucrive à l'entente que la conférence paraît devoir produire en matière de limitation qualitative (calibres, dimensions, vitesse), mais les Français répondent qu'inviter l'Allemagne ce serait ratifier une flagrante transgression du traité de Versailles. Un porte-parole britannique a dit aujourd'hui qu'il y a lieu d'espérer que les deux délégations réussiront à s'entendre au cours des trois prochaines semaines.

Le budget naval italien

Rome, 4. (S.P.C.-Havas). — Le projet de budget naval 1936-1937 prévoit une dépense de 1,600,000,000 de lires (près de 129 millions de dollars). Il accuse une augmentation de 305,000,000 de lires relativement à celui de l'exercice en cours. L'achat de mazout absorbe une partie considérable du budget projeté.

Mort de la chanteuse Marco

New-York, 4. (G.P.). — La chanteuse d'opéra Caterina Marco, qui atteignit le sommet de sa carrière en 1875, alors qu'elle chantait au Théâtre Impérial de Moscou, aux côtés de la célèbre Adelina Patti, est décédée à New-York à l'âge de 83 ans. Elle était née à la Nouvelle-Orléans.

La mobilisation préventive

(Dernière heure)
Paris, 4. (SPA). — D'après une information ayant un certain caractère officiel, la France et la Grande-Bretagne désirent que la Société des nations, afin de multiplier les moyens d'empêcher la guerre, autorise la "mobilisation préventive" dans certaines circonstances et définitive l'agression.

L'Encyclique et la lettre de Son Eminence

L'Encyclique sur le sacerdoce et la lettre de Son Eminence sont actuellement en vente au Service de Librairie du "Devoir", 430 rue Notre-Dame est, Montréal.
Prix: pour l'Encyclique, 10 sous l'unité; \$1 la douzaine, franco; au cent, \$7, au mille, \$50, port en plus; pour la lettre de Son Eminence, 5 sous l'unité, \$50 la douzaine, franco; au cent, \$3.50; au mille, \$30, port en plus.

Assemblée annuelle de la Coopérative Fédérée

Le volume d'affaires dépasse sept millions de dollars — Allocution de M. Desmarais

Texte du discours prononcé ce matin par le gérant général de la Coopérative Fédérée de Québec, M. Desmarais, à l'assemblée annuelle de cette institution.

Monsieur le président.

Messieurs les délégués.

Il me fait plaisir de vous donner lecture du bilan et du compte d'opérations pour l'exercice qui se termine le 31 décembre 1935; je ferai ensuite quelques commentaires sur les points saillants de nos activités. Vous allez constater, comme vos directeurs l'ont fait à leur assemblée d'hier, que nos opérations de l'année 1935 ont été des plus satisfaisantes. Vous serez heureux d'apprendre, je n'en doute pas, que vos directeurs, après avoir étudié la position financière de la Coopérative Fédérée, ont décidé de payer un dividende sur nos actions privilégiées. Comme vous le savez, la crise nous avait forcés de suspendre le paiement de nos dividendes durant les années 1932 et 1933. L'an dernier nous avons payé celui de 1932, et nous paierons donc, cette année, celui de 1933.

COOPERATIVE FEDEREE DE QUEBEC, BILAN AU 31 DECEMBRE 1935

ACTIF	
Caisse	\$ 43,008.15
Comptes débiteurs	675,564.22
Inventaires	749,616.46
Hypothèques, placements	143,876.60
Equipement	259,245.05
Immeubles	521,058.47
Dépenses différées	45,523.30
Achalandage	36,624.57
	\$2,474,516.82
PASSIF	
Comptes créditeurs	57,310.32
Emprunts	1,643,228.58
Intérêts accrus	13,316.08
Hypothèques	7,000.00
Obligations	237,000.00
RESERVES:	
Dépréciation	167,521.62
Contingent	36,282.06
CAPITAL-ACTIONS:	
Ordinaire	50,709.83
Privilégié	197,900.00
Surplus	55,248.33
	\$2,474,516.82

En examinant notre situation financière, dans son ensemble, nous constatons une amélioration constante et des plus satisfaisantes d'année en année. Nos réserves pour dépréciation sur immeubles, équipement et comptes recevables, atteignant maintenant le joli chiffre de \$202,202.49. Notre chiffre d'affaires, de \$5,470,068.79 qu'il était en 1934, a atteint le chiffre de \$7,287,509.97 en 1935, soit une augmentation de \$1,817,441.18, ou 33.5%.

Notre département de beurre et de fromage a augmenté en volume de 20%. Notre département de grains de semence accuse une augmentation de 35%. Notre département d'animaux vivants a augmenté de \$113,295.69.

Avis de décès

SAUVE — A Montréal, le 2 février 1936, décédé à 83 ans 10 mois, Alexis Sauve, ancien député provincial, époux de feu Léonide Sauve. Les obsèques auront lieu le mercredi 4, à 10 heures, à la chapelle mortuaire de la paroisse de Saint-François-Solano, 100, rue Saint-François. Le service sera célébré à 10 heures 30, au cimetière de la Côte des Neiges, lieu de sépulture. Parents et amis sont priés d'assister sans autre invitation. Des fleurs.

NECROLOGIE

BOUCHER — A Montréal, le 2, à 69 ans, Victor Boucher, époux d'Alexina Racette. CARBONNEAU — A Montréal, le 2, à 80 ans, Carboneau, époux d'Agathe. GIAMPAGNE — A Montréal, le 2, à 42 ans, Mme Blouard Giampagne, née Mercier. DAVID — A Montréal, le 2, à 75 ans, Mme veuve Joseph David, née Poixine. DESJARDINS — A Montréal, le 2, à 80 ans, Mme veuve Antonio Desjardins, née Malina. FILIAULT — A Montréal, le 2, à 84 ans, Philomène Filiault, épouse de Adolphe Filiault. FONVILLE — A Montréal, le 2, à 18 ans, Henri, fils d'Henri Fonville. GABOURY — A Montréal, le 1er, à 67 ans, Jean Gaboury, époux de Céline Nadeau. GAUTHIER — A Montréal, le 2, à 81 ans, Dr Hector Gauthier. GREFFARD — A St-Laurent, le 30, à 9 ans, André, enfant de Joseph Greffard et d'Yvonne Duguay. GUYEN — A Pierreville, le 2, à 79 ans, Anna Proulx, épouse de feu Joseph Guénard. GUIMOND — A Montréal, le 1er, à 76 ans, Cordelia Guimond, épouse de Joseph Guimond, en ses noces de Téléphone Guimond. HENAU — A St-Barthélemy, à 68 ans, Mme Joseph Henau, née Delvina Laferté. HUNEAU — A Montréal, le 1er, à 35 ans, Arnel, fils de J.-B. Huneau. LAFRANCE — A Montréal, le 1er, à 35 ans, J.-O. Lafrance, époux de Laura Hurbis. MORIN — A Montréal, le 3, à 15 ans, Henri, fils d'Henri Morin. LAVALLÉE — A Lachine, le 2, à 26 ans, Adolphe Lavallée, époux de Lucienne Lefort. MORIN — A Montréal, le 2, à 84 ans, Mme Joseph Morin, née Lumina Bouliane. PICHÉ — A Montréal, le 1er, à 69 ans, L.-Antoine Piché, époux de Marie-Anne Chabrin. RIVET — A Montréal, le 1er, à 78 ans, Philippe Rivet, époux de Marguerite Rivet. ROBERT — A Montréal, le 1er, à 68 ans, F.-S. Robert, époux d'Émile Robert. ROSE — A Montréal, le 2, à 25 ans, Joseph, fils de Laurent Rose. SAUVÉ — A Montréal, le 2, à 88 ans, Alexis Sauvé, époux de Léonide Sauve. VINCENT — A Montréal, le 1er, à 29 ans, Jean Vincent.

521, Wilbank 7119-7110

Siège Social: 2639 NOTRE-DAME OUEST

La Compagnie d'Assurance Funéraire

URGEL BOURGIE, LIMITEE

Incorporée par Lettres Patentes de la Province de Québec au capital de \$150,000

ASSURANCE FUNÉRAIRE ET DIRECTEURS DE FUNÉRAILLES

Taux en conformité avec la loi des assurances, sanctionnée par le Parlement de Québec.

Dépôt de \$25,000.00 au Gouvernement — Salons mortuaires à la disposition du public.

SERVICE JOUR ET NUIT

Le Parlement britannique rentre en session aujourd'hui

Le réarmement — La nationalisation des houillères M. Ramsay MacDonald siège

Londres, 4. (S.P.C.) — Le Parlement rentre en session aujourd'hui. On pense que le gouvernement présentera peu après la rentrée son projet de réarmement sur mer, sur terre et dans l'air. La question du réarmement préoccupe le monde politique, mais il y a aussi d'autres projets considérables au programme de la session, entre autres, celui de l'acquisition par l'Etat des droits sur l'exploitation des mines. Ce dernier projet entraînera la nationalisation des houillères. En effet, l'avocat général Sir Thomas Inskip a expliqué que l'achat des droits sur les houillères fera passer sous le régime de la propriété publique surveillée par l'Etat dans l'intérêt général des entreprises qui sont aux mains de 4,000 propriétaires. C'est assuré de la collaboration de M. Ramsay MacDonald que le premier ministre Baldwin commence les travaux de la session, puisque

de mil et graine de trèfle, surtout trèfle alsique. En 1934, cette production a atteint le chiffre de soixante et quelques milliers de livres, et en 1935, nous évaluons la récolte aux environs de 150,000 livres. Dans ce nouvel entrepôt, de même qu'à notre succursale d'Amos, nous avons installé des cribles et faisons classer tous les grains de semence produits dans la région.

Une autre de nos nouvelles activités qui, d'après nous, est appelée à jouer un rôle important pour les producteurs, dont vous avez entendu parler sans doute, est la congélation des petits fruits et de certains légumes. En 1934, nous avons commencé nos expériences, en congelant une dizaine de milliers de livres de fraises de l'île d'Orléans. L'an dernier, c'est-à-dire en 1935, nous en avons congelé environ 75,000 livres, et la mise sur le marché se fait dans des conditions telles que nous espérons doubler cette quantité cette année. Le résultat immédiat de notre intervention dans ce domaine a été que ces messieurs de l'île d'Orléans ont obtenu l'an dernier à peu près le double du prix qu'ils recevaient antérieurement pour leurs fraises. Nous avons aussi commencé la congélation des petits pois verts, que nous faisons cultiver dans la Gaspésie, et là encore les résultats obtenus sont des plus encourageants.

Au point de vue du mouvement coopératif, nous faisons des progrès constants et, l'an dernier, l'industrie laitière qui s'est développée le plus dans cette direction. Nous avons assisté à la formation d'un nombre considérable de Sociétés Coopératives dites de beurriers. Dans à peu près chaque cas, il y a eu centralisation de deux ou trois unités qui ne fabriquaient pas un volume suffisant pour être économiques. Nous avons tout lieu de croire que ce mouvement va s'accroître davantage au cours de l'année 1936, car les cultivateurs réalisent de plus en plus l'importance qu'il y a pour eux d'administrer leurs propres affaires.

Ceci résume brièvement nos activités et fournira, je l'espère, ample matière à discussion.

Université de Montréal

CONFERENCE PUBLIQUE DE BIOLOGIE GENERALE

Le jeudi, 6 février, à 5 h. p.m., dans le grand amphithéâtre de l'Université de Montréal, M. le docteur G. H. Baril, professeur titulaire de chimie à la Faculté des Sciences, continuera la série des conférences publiques de biologie générale et développera le sujet suivant: "La chimie au service de l'humanité souffrante". (Avec projections).

Le canton Mountain

Québec, 4. (C.P.) — Le ministre des terres et forêts, à la demande des protestants, va commémorer le souvenir de l'évêque anglican Mountain, en donnant son nom à un nouveau canton de la région de l'Abitibi.

Une fois de plus, rappelés que la rue de la Montagne à Montréal porte ce nom en souvenir de l'ancien chemin de la Montagne, qui passait à cet endroit pour conduire à St-Laurent. Les Anglais ont tort d'appeler cette rue Mountain, croyant qu'elle doit porter ce nom en l'honneur de l'évêque Mountain.

Mort du diplomate Warren

Détroit, 4. (C.P.) — M. Charles-Beecher Warren, avocat, diplomate, ancien ambassadeur des Etats-Unis au Japon et au Mexique, est mort aujourd'hui. Il était âgé de 66 ans. Tout-puissant en politique, on l'avait qualifié de "faiseur de présidents".

Docteurs, Consultez !!!

les Grands Constructeurs de France
Compagnie Générale de Radiologie
Rayons X

Toute électricité médicale — Gallois & Cie — Ultra-Violet — Quarta — Infra-Rouges Lampes associées pour salles d'opérations.

—Etablissements C. Bouliette— Instruments de Diagnostic — Collin & Cie— Instrumentation chirurgicale par excellence.

Service d'ingénieur électro-radiologiste Conditions faciles Prix, catalogue sur demande.

PAUL CARDINAUX, D. Sc. "PRÉCISION FRANÇAISE" 428 Cherrier MONTREAL MA 2337

Faits divers

Voie ferrée bloquée à deux endroits

Moncton, 4. (C.P.) — La voie principale du Canadien National longeant le fleuve Saint-Laurent est toujours obstruée par la neige. Les chemins de fer de l'Etat ont dévié les trains qui d'habitude circulent sur cette ligne, vers la voie du Transcontinental, passant par l'intérieur du Nouveau-Brunswick.

Une locomotive a déraillé à Amqui, près de Mont-Joli, et un chameau est resté en panne dans une violente poudrière.

Arrestation du fils de Léon Daudet

Paris, 4. (C.P.) — La police a mis, hier soir, en état d'arrestation M. François Daudet, fils du célèbre journaliste et écrivain français Léon Daudet. L'arrestation a suivi l'incident du Palais de Justice au cours duquel l'ancien ministre de l'Intérieur Eugène Frot a reçu un coup de poing à la figure. M. François Daudet est un jeune homme de 20 ans.

M. Frot s'était rendu au palais de justice pour plaider pour un client. Il fut entouré et malmené par un groupe nombreux d'avocats hostiles et des royalistes militants. Ayant réussi à prendre la fuite en taxi, M. Frot alla se plaindre à la police. Il avoua aux agents qu'il n'avait pas reconnu celui qui lui a donné un coup de poing à la figure. C'est la seconde fois que M. Eugène Frot est expulsé de cette façon du palais de justice. On a porté contre M. François Daudet une accusation de voies de fait.

La loi du repos dominical

Trois-Rivières, 4. — La Canadian International Paper Co. a comparu par son procureur devant le magistrat F. X. Lacoursière pour répondre à l'accusation d'infraction à la Loi du repos dominical. Elle a enregistré un plaidoyer de non-culpabilité. L'enquête aura lieu le 10 février prochain. On accuse la compagnie d'avoir, le 8 décembre dernier, un dimanche, par l'entremise de son gérant et de ses employés dûment autorisés, exigé que ses employés travaillent à la fabrication de la pulpe et du papier, exécutant les travaux ordinaires. Le procureur général de la Province, M. Taschereau, a autorisé cette plainte.

Arrestation au Séminaire de Québec

Québec, 4. (C.P.) — M. l'abbé

La Cour d'appel à Québec

Québec, 4. (C.P.) — La Cour d'appel a commencé à siéger hier à Québec sous la présidence du juge en chef sir Mathias Telier. Deux causes ont été entendues, celles d'Oscar Beaulieu vs la Commission des liqueurs et celle de la Compagnie de construction de Québec vs la Concrete Column Clamps Ltd. et la Cité de Québec, mise en cause. Hier matin, plusieurs causes criminelles ont été remises à la prochaine session. L'une d'elles est celle de Joseph-Wilfrid Guérard. La cause de Gérard Guoin, condamné à mort, il y a quelques mois, sera plaidée aujourd'hui par Me Jules Poisson et Me Valmore Bienvenue. Beaulieu avait été condamné à Shawinigan, à 8 mois de prison et aux frais pour avoir été trouvé coupable de possession illégale de liqueurs alcooliques. Dans la cause de la Compagnie de Construction de Québec Ltée, il s'agit de décider d'un point de droit.

L'éleveur à grain des Trois-Rivières

Les Montréalais intéressés au commerce du grain s'inquiètent de la construction d'un éleveur d'une capacité de deux millions de boisseaux aux Trois-Rivières. Le nouvel éleveur surgit de terre d'ailleurs après celui de Sorel.

Le port de Montréal voit dans ces deux ports des concurrents qui ne sont pas sur le même pied que lui. Aussi se demande-t-il ce qu'il y a d'advenir de son commerce de grain, déjà beaucoup moins considérable qu'avant 1930.

L'éleveur trifluvien coûtera \$7 millions.

Le conflit italo-éthiopien

La conférence du consul d'Italie

C'est ce soir dans la grande salle des conférences de l'Université de Montréal, qu'aura lieu une conférence donnée à 8 h. 30 par M. J. A. Brigid, docteur en droit et en sciences politiques et consul royal d'Italie à Montréal, sous les auspices de l'ASPEP (Association des anciens élèves de l'école des sciences sociales de l'Université de Montréal) dont M. Fernand Chausse est président et de la Société d'Etudes morales et politiques dont M. Raymond Tanguay est président. M. Chausse présentera la conférence.

M. Adolphe Leduc, avocat, professeur à la section de journalisme de l'école des sciences sociales, économiques et politiques de l'Université de Montréal, le remercie.

M. Brigid a choisi pour sujet de sa causerie une question d'une brûlante actualité: la question italo-éthiopienne. M. Brigid traitera surtout de l'aspect juridique de cette question et exposera les raisons lointaines et proches de ce conflit. La conférence sera accompagnée de projections lumineuses. L'entrée est libre et le public est invité.

adressez-vous au SERVICE DES VOYAGES, LE "DEVOIR". Billets émis pour tous les pays au tarif des compagnies de paquebots, chemins de fer, autobus, aussi hôtels, assurances bagages et accidents, chèques de voyages, passeports, etc. Téléphonez HArbour 12414.

Emile Jobidon s'est fait homme de police hier, en arrêtant, dans la procure du séminaire, un jeune homme de dix-sept ans qui venait de s'introduire et qui avait réussi à ouvrir les tiroirs de la caisse, pour s'approprier de l'argent qui s'y trouvait. M. l'abbé Jobidon a détenu le prisonnier jusqu'à ce que les quartiers généraux de la police municipale eussent envoyé un homme. Le chef du bureau des détectives a déclaré qu'il s'agissait d'un récidiviste qui a déjà été condamné à la prison pour des accusations semblables.

L'affaire Labatt

Toronto, 4. (C.P.) — L'avocat général de l'Ontario, M. Roebuck, annonce qu'il fait transmettre au ministre de la justice, M. Lapointe, un dossier sur Russel Knowles, coupable de participation au rapt de Labatt, relatif à David Meisner, présentement emprisonné comme coupable de la même accusation, alors que selon certains témoins il serait innocent. M. Roebuck n'a pas voulu dévoiler ce que le rapport contient par rapport à Meisner. A London, on dit couramment que Meisner sera relâché prochainement.

Broyé à mort

George Boychuk, 16 ans, 290, 12e avenue, Lachine, a trouvé une mort horrible, hier, vers six heures, quand il est tombé d'un train en mouvement qui se dirigeait vers Montréal. L'accident est survenu entre Lachine et Ville Saint-Pierre. Le jeune homme, qui avait sauté sur le train, un train de marchandises, pour se rendre à Montréal sans être obligé de prendre normalement le régulier, a perdu son équilibre à un moment donné et a roulé sous le convoi. Il a été horriblement mutilé. Quand on est arrivé à lui il avait la tête, les deux bras et les deux jambes sectionnés.

Grande partie de cartes

Lundi, le 10 février, 1936, à 8h. 15 p.m., dans la salle Cartier, 575 rue Thérien, une grande partie de cartes au profit de la paroisse de Saint-Zotique. Ceux qui désirent jouer à un autre jeu que le euche doivent apporter leur jeu de cartes.

Avez-vous besoin de bons livres?

Adressez-vous au Service de librairie du "Devoir", 430 Notre-Dame est, Montréal.

UN RHUME NÉGLIGÉ
c'est la porte ouverte à toutes les maladies de la GORGE, des BRONCHES et des VOIES RESPIRATOIRES. NE NÉGLIGEZ PAS UN RHUME. SOIGNEZ-LE avec les **PASTILLES VALDA**. En Vente partout. Les Exiger EN BOITES portant le nom **VALDA**. Agent Général pour le Canada: J. Alfred OUMET, 84, St-Paul Est, Montréal.

VOLECANO
CHALIFOUX & FILS LTEE
1106 Beaver Hall - Montréal
Usines à St-Hyacinthe.

LE TABAC A PRISER LANDRY
est reconnu le meilleur pour décongestionner le cerveau.
N. LANDRY & CIE
2000 est, rue Lafontaine - Montréal

Pie XI reprend ses audiences

Cité du Vatican, 4. (A.P.) — Des prélats qui sont très près du Souverain Pontife ont déclaré que les angoisses que lui causent les hostilités en Ethiopie ont affecté le pape Pie XI beaucoup plus que la fatigue physique. On sait que le Pape a dû hier contremander ses audiences qu'il avait accordées. Sa Sainteté a repris ses audiences aujourd'hui et reçu principalement plusieurs centaines de jeunes mariés.

Profitez de Notre Grande

Vente Annuelle d'Hiver

Pour Vous Procurer Un Nouveau

COMPLET

ou

PALETOT

Vous Avez le Choix de l'Un des Plus Beaux et des Plus Vastes Assortiments à Montréal!

Ceci n'est pas une liquidation. Ce n'est pas une vente destinée à nous débarrasser de marchandises indésirables. Nous n'avons rien de ce genre à notre magasin. Nous maintenons le haut niveau de notre stock en toute saison de l'année, afin que vous puissiez toujours obtenir ici ce que vous désirez. Tout ce qui est compris dans cette vente est de notre haute qualité régulière — et vous pouvez l'obtenir maintenant à nos réductions annuelles d'hiver.

TOUT est REDUIT!

"Achetez Maintenant la Meilleure Qualité au Plus Bas Prix"

Max Beauvais

385 rue St-Jacques O.

Arthur Poulin, président.

Les vêtements Max Beauvais vous coûtent moins cher à la longue

LA VIE SPORTIVE

Les Maroons reçoivent les Américains

(Par X.-E. NARBONNE)

Les Américains, qui ont perdu la dernière joute contre les Maroons jeudi soir dernier au Madison Square Garden de New-York par un résultat de 3 à 2, grâce au but enregistré par Russ Blinco dans les dernières minutes du jeu, sont arrivés en cette ville ce matin dans le but de prendre une revanche bien conditionnée contre les Maroons du président Tom Arnold et les amateurs qui se rendront au Forum ce soir seront témoins d'une lutte intéressante et probablement fort contestée.

Les hommes de Red Dutton sont actuellement en dernière position dans la section canadienne et une victoire ce soir leur permettrait de se remettre sur un pied d'égalité avec les Habitants de Sylvio Mantha puisque ces derniers sont inactifs jusqu'à jeudi soir alors que le Bleu Blanc Rouge recevra la visite des Bruins de Boston.

Les tricolors étoilés du président Bill Dwyer n'ont pas été favorisés par la chance cette saison car la plupart de leurs joutes ont été perdues par une faible marge et dans les dernières minutes du jeu mais les New-Yorkais croient que la quinzaine va les abandonner et qu'ils pourront vaincre leurs adversaires et se qualifier pour les séries de détail.

Les Maroons ont intérêt à gagner la partie de ce soir car un échec pour eux pourrait leur faire perdre la première place de la division canadienne car les Leafs de Toronto, qui occupent le deuxième rang, sont aux prises avec les Bruins de Frank Patrick et une victoire pour les Torontoiens semble être le résultat de cette partie.

Le gérant Gorman est revenu d'Ottawa hier mais il est peu probable qu'il dirige ses joueurs car le médecin lui a recommandé un repos jusqu'à samedi soir et, en son absence, ce sera Arthur Cayford qui aura la direction de l'équipe, d'ailleurs le trésorier a obtenu un excellent résultat depuis qu'il dirige les Maroons de concert avec Lionel Conacher et Art compté donner une autre victoire au Montréal et conserver la première position.

Une troisième partie sera à l'affiche ce soir dans le circuit du président Calder alors que les clubs de Montréal et de Québec croiseront le fer au Madison Square Garden de New-York. Les Ailes Rouges ambitionnent de déloger les Esperviers Noirs de la première place de la division américaine et, pour atteindre le but visé, le club de Jack Adams compte remporter la palme contre les New-Yorkais, ce soir.

Festival sportif à Saint-Laurent

Les collégiens de Saint-Laurent, désireux de déceler leurs nombreux amis et de faire montre de leurs évolutions parfois fantaisistes, organisent encore cette année leur gala sportif qui aura lieu le 12 février.

M. Norman Hartenstein, président honoraire, et Pierre Roy, président actif, ont élaboré avec l'aide de tout le comité un programme de mixtes choisis et des plus novateurs.

Le Verdun Jr. a bien voulu prêter son concours aux collégiens en acceptant d'être leurs adversaires dans la joute de football. Il serait superflu de louer l'intérêt de cette partie, mais qu'il suffise de dire que les Laurentiens, déjà vaincus par le Verdun, se promettent de laver leur défaite le soir de leur fête sportive.

Dès 8 heures, la fanfare, sous l'habile direction du R. P. Albert Crevier, ouvrira cette splendide fête et durant toute la soirée, jettera sa note gaie et entraînante au milieu des cris et des chants des élèves et du brouhaha général.

De nombreux autres numéros variés tels que : courses de toutes sortes, exhibitions par les Petits, Tondeurs, et quelques numéros-surprises.

Donc n'oubliez pas le "Festival" des collégiens de Saint-Laurent le 12 février, à 8 h. précises.

Avis : Les élèves de collèges qui désireraient faire partie de la course intercollégiale sont priés de s'adresser à Pierre Roy ou à Maurice Laquerre, B. 0483.

Fête sportive des collèges des Jésuites

Les élèves du Collège Jean-de-Brébeuf organisent, pour le 15 février prochain, un grand festival sportif.

Il aura lieu à l'Arena Mont-Royal et il réunira les élèves des quatre collèges dirigés par les Pères Jésuites, à Montréal : à savoir, les collèges Sainte-Marie, Loyola, Saint-Ignace et Jean-de-Brébeuf.

On sait la place tenue jadis par les anciens de Sainte-Marie et de Loyola dans les sports. Le but de ce festival est de montrer que les élèves actuels, ainsi que ceux de Saint-Ignace et de Jean-de-Brébeuf, sont restés dignes de leurs aînés.

Il y aura deux joutes de hockey et des courses.

Chaque collège aura de nombreux représentants pour faire triompher ses couleurs.

Une magnifique coupe sera décernée au collège qui aura remporté les honneurs de ces olympiques en miniature.

La fête sera présidée par M. Maurice Forget, directeur du club Canadien, ancien élève du collège Sainte-Marie.

LaFontaine déclassé par le McGill

Les Etudiants du McGill n'y sont pas allés de main morte hier soir dans leur joute avec le LaFontaine dans la joute disputée au Forum dans les séries du Groupe Senior et c'est dans les deux dernières périodes que les universitaires ont affirmé leur supériorité sur leurs rivaux et au cours des dixième et onzième manches les joueurs du McGill ont compté dix points leur donnant un total de 11 buts pour la partie contre trois pour les rivaux.

La partie d'hier soir est la joute remise du 22 janvier et la victoire du McGill place ce club en troisième position et lui assure de grandes chances de se qualifier pour les séries de détail.

Alex Duff a été la vedette de la partie en prenant part à six des points enregistrés par son club, égalant par le fait le record de la saison. Duff compta trois buts et obtint trois assistances au cours de la soirée et fut bien secondé par Russ McConnell et Tommy Morse qui obtinrent respectivement cinq et quatre points.

Le McGill était privé des services de son capitaine, Gordie Meiklejohn, qui a reçu une blessure à l'épaule samedi dernier à Ottawa, tandis que Bill Broseau a dû avoir recours aux services de deux joueurs juniors, Leblond et Denaull.

Composition des équipes :

McGILL	but	LaFontaine
Tennant	but	Mercier
Wigle	défense	Gouppille
Elie	défense	Wilson
McGill	défense	Béliveau
Lamb	ailier	Carignan
Morse	ailier	Leblond
McGill	McKay, McConnell, Dickinson, Crosby, Pidcock, Crutchfield, Hall, LaFontaine, Denaull, Leblond, McCall, Broseau, R. LaFontaine, L. LaFontaine, Denaull, Leblond.	
Arbitres :	Malinin et Baril.	
Première période		
1—LaFontaine : Béliveau.....	6.05	
2—McGill : Pidcock.....	13.13	
Pun. : Gouppille.....		
Deuxième période		
3—McGill : Lamb.....	2.00	
4—McGill : Wigle.....	2.00	
5—McGill : Duff.....	7.18	
6—McGill : Morse.....	8.55	
7—McGill : Morse.....	9.40	
8—LaFontaine : Wilson.....	17.44	
Pun. : Gouppille, Broseau, Elie.		
Troisième période		
9—LaFontaine : Carignan.....	5.21	
10—McGill : McConnell.....	12.08	
11—McGill : McConnell.....	12.08	
12—McGill : Duff.....	18.00	
13—McGill : Duff.....	18.00	
14—McGill : Duff.....	19.45	
Pun. : Crutchfield et Wilson.		

Verdun s'assure la première place

Les Leafs de Verdun se sont assurés la première place de la Ligue Junior en triomphant du LaFontaine, hier soir, au Forum, par un résultat de 4 à 3. Le Verdun a terminé sa saison avec un record de huit victoires et deux défaites.

Adélard Laforce et Grignon, joueurs d'avant, ont été les étoiles de la partie en comptant chacun deux points tandis que Denaull, Trudeau et Lareau ont compté pour le LaFontaine.

Le Verdun a pris l'avantage dans la deuxième période et a pu conserver cette avance jusqu'à l'expiration du temps réglementaire.

Composition des équipes :

Des courses en traine sauvage

Des courses en traine sauvage auront lieu le 9 courant au Parc Jarry sous la présidence de l'échevin du quartier, M. Henri Jarry. Cette fête sportive promet d'être couronnée de succès.

Voici le programme qui sera affiché le 9 février :

Des courses en train sauvage

Aux courses en train sauvage, dont lieu le 9 courant au Parc Jarry sous la présidence de l'échevin du quartier, M. Henri Jarry, et cette fête sportive promet d'être couronnée de succès.

Voici le programme qui sera à l'affiche le 9 février :

Trains avec lisses de bois

1.—Trains de 4, 5, 6 pieds : 4 personnes.

2.—Trains de 7, 8, 9 pieds : 5 personnes.

3.—Trains de 10, 11, 12 pieds : 6 personnes.

Trains avec lisses d'acier

4.—Trains de 4, 5, 6 pieds : 4 personnes.

5.—Trains de 7, 8, 9 pieds : 5 personnes.

6.—Trains de 10, 11, 12 pieds : 6 personnes.

COURSES AVEC OBSTACLES

Trains avec lisses de bois

7.—Trois (3) personnes par train sans distinction de longueur.

Trains avec lisses d'acier

8.—Trois (3) personnes par train sans distinction de longueur.

9.—Courses avec échange de personnes.

10.—Free For All, pour trouver des champions.

Les inscriptions seront acceptées jusqu'à jeudi soir le 6 février à 10 heures du soir au chalet du Parc Jarry. Pour Inf. : DU. 0755.

Dave Schriener reste en tête des compteurs

Doc Romnes, joueur de centre du Chicago, est un digne concurrent dans la course aux honneurs de la Ligue de Hockey Nationale et il devient l'un des aspirants les plus sérieux au titre de meilleur compteur du circuit Calder. Le représentant des Esperviers Noirs s'est élevé au premier rang pour le nombre d'assistances et avec un total de huit buts comptés il a un total de 24 points, ce qui le place au 2e rang, juste en arrière de Dave Schriener, des Américains de New-York, qui mène dans le circuit professionnel avec un total de 25 points.

Thoms, des Leafs de Toronto, est sur un pied d'égalité avec le centre du Chicago pour le deuxième rang, tandis que Paul Thompson, Cecil Dillon et Frank Boucher viennent ensuite avec un total de 23 points.

Auréli Joliat mène dans la division canadienne par le nombre de points enregistrés et sur un pied d'égalité avec Thompson et Dillon qui ont compté 13 points à date. Le petit tailleur du Bleu-Blanc-Rouge est, avec Leroy Goldsworthy, le meilleur compteur des clubs mont-réalisés et avec un total de 19 points il peut devenir une menace pour le meneur du circuit.

Voici le classement des compteurs à date :

SECTION CANADIENNE

Schriener, Américain	R. A. Pts	Pu.
Thoms, Toronto	10	13 25 4
Chapman, Américain	8	14 24 12
Conacher, Canadien	12	12 24 12
Bell, Toronto	12	8 21 10
Joliat, Canadien	13	6 19 12
Goldsworthy, Canadien	12	7 19 8
Haynes, Canadien	2	14 18 12
Smith, Montréal	9	7 16 47
Metz, Toronto	12	3 15 14
Denaull, Montréal	7	8 15 10
Northcott, Montréal	7	8 15 10
Robinson, Montréal	5	10 15 15
Ward, Montréal	6	14 16 16
Oliver, Américain	6	11 12 12
Lapine, Canadien	6	14 14 10
Stewart, Américain	5	9 14 12
McGill, Canadien	8	13 13 13
Wiseman, Américain	6	13 11 11
Jays, Américain	6	7 13 29
A. Jackson, Toronto	2	10 12 14
Orton, Américain	6	11 12 12
Mondou, Canadien	6	5 11 19
Marker, Montréal	5	6 11 16
Ward, Montréal	4	7 11 10
Trotter, Montréal	4	7 11 10
Gagnon, Canadien	3	8 11 28
Gracie, Montréal	6	4 10 24
Primeau, Montréal	7	12 10 24
Cain, Montréal	1	9 10 12
Day, Toronto	1	9 10 27
Cart, Manilla, Canadien	1	9 10 10
Blanco, Montréal	7	1 8 10
Conacher, Montréal	8	3 5 32
Dutton, Canadien	3	2 7 48
Clancy, Toronto	3	2 7 48
Horne, Toronto	1	6 7 127
Voss, Américain	1	6 7 127
Enns, Américain	1	6 7 127
Shields, Montréal	1	5 6 37
Klein, Américain	3	2 5 8
Delella, Canadien	2	3 5 0
Hollett, Toronto	1	4 5 10
Finnigan, Toronto	1	4 5 10
Wentworth, Montréal	2	1 3 34
Blair, Toronto	0	3 3 39
Evans, Montréal	0	3 3 39
Lamb, Montréal	0	3 3 32
Devoson, Montréal	2	0 2 25
S. Mantha, Canadien	0	2 2 25
Drouin, Canadien	0	2 2 8
Bussell, Canadien	0	2 2 20
Paslo, Canadien	0	2 2 16
Frew, Canadien	0	2 2 16
Lesieur, Canadien	1	0 1 12
McGill, Canadien	0	1 1 12
Anderson, Américain	0	1 1 10
Couture, Canadien	0	1 1 10
J. Bourcier, Canadien	0	1 1 10
Markie, Canadien	0	1 1 10
Lorrain, Canadien	0	0 0 2
Bryden, Américain	0	0 0 27
Doran, Américain	0	0 0 4

SECTION AMERICAINE

Romnes, Chicago	R. A. Pts	Pu.
Thompson, Chicago	13	10 23 15
Dillon, Rangers	13	10 23 15
Boucher, Rangers	10	14 23 12
Welland, Toronto	10	11 21 9
Lewis, Detroit	9	11 20 21
Aurie, Detroit	11	8 19 15
Barry, Detroit	10	9 19 15
Lareau, Detroit	9	10 19 23
March, Chicago	10	19 19 23
Beattie, Boston	8	11 19 26
Hove, Detroit	9	19 19 21
Patrick, Rangers	7	19 19 21
Morenz, Ch.-Rangers	6	11 17 20
Brydson, Rang-Chicago	5	12 17 11
Chenette, Chicago	8	16 4
McFadden, Chicago	3	12 15 22
H. Kilrea, Detroit	4	11 15 31
Clapper, Boston	7	7 14 6
Goochellow, Detroit	8	14 12 46
Shore, Boston	1	13 14 24
Keeling, Rangers	8	4 12 14
Mell, Boston	8	14 12 46
Sorrell, Detroit	1	10 12 6
Cook, Chicago	4	7 11 6
Cowley, Boston	7	4 11 8
Kelly, Detroit	1	10 12 22
Murdoch, Rangers	1	9 10 9
Young, Detroit	2	7 9 24
Mell, Boston	0	9 9 20
W. Cook, Rangers	0	8 14
Pettinger, Detroit	4	4 8 2
P. Cook, Rangers	3	5 8 8
H. Kilrea, Detroit	9	14 23 12
O'Neill, Boston	1	6 7 28
Sands, Boston	1	6 7 28
Runge, Can.-Boston	2	4 6 12
Siebert, Rang-Ch	2	4 6 10
Mason, Rangers	1	6 6 30
Levinaky, Chicago	0	6 6 43
Johnson, Rangers	1	4 6 30
McDonald, Detroit	3	2 5 21
Trudel, Chicago	3	2 5 21
Jenkins, Boston	1	4 5 49
Quellette, Chicago	2	4 5 49
Connolly, Rangers	2	4 5 49
Ayres, Rangers	0	4 4 33
Larochelle, Can.-Chic	1	2 3 8
Kaninsky, Boston	0	2 3 8
Coulter, Ch.-Rangers	0	3 3 32
Duguid, Boston	1	3 2 41
Burke, Chicago	1	0 2 41
Brinetteau, Detroit	1	0 2 41
Kendall, Chicago	1	0 2 41
Orphan, Boston	0	1 1 27
Locking, Chicago	0	1 1 27
Bowman, Detroit	0	1 1 27
Thompson, Boston	0	1 1 0
Watson, Rangers	0	0 0 12
Starr, Rangers	0	0 0 12
Pratt, Rangers	0	0 0 12
Webbe, Rangers	0	0 0 12
Monter, Boston	0	0 0 12
Shannon, Boston	0	0 0 12
Davis, Boston	0	0 0 12

Ligue de Hockey Amateur de l'Est

Près de six cents enthousiastes fervents du hockey furent témoins hier soir à l'Arena de l'Académie Roussin, Pointe-aux-Trembles, du dernier programme de la saison régulière de la Ligue de Hockey Amateur de l'Est, Napoléon Courtemanche, maire de Montréal-Est, mit la rondelle au jeu. Il était accompagné du Rév. J.-O. Piette, curé de Montréal-Est, J.-R. Geoffroy et J.-E. Tremblay.

BEAURIVAGE 1, SAULT 1

La première partie vit l'Association Athlétique du Sault prendre

Le mot se propage—

Les SWEET CAPORALS

sont irrésistibles

La forme la plus pure sous laquelle le tabac peut être fumé. — Lancer.

l'avantage au début alors que Blanchard compta le point avec l'aide de Marshall et Lemieux. Le Beau-rivage fit des efforts pour reprendre le terrain perdu et ce n'est que dans la dernière minute de jeu de la troisième période que Laurent Bernard réussit à annuler cette joute, assisté de Lachapelle et Vinet.

DUPRÉ FRÈRES 2, PTE-AUX-TREMBLES, 7

Quoique privé de ses substituts, le Dupré Frères fit une belle lutte au Pointe-aux-Trembles qui sortit victorieux par le résultat de 7 à 2. Le petit Roger Archambault, du Pte-aux-Trembles, termina la saison en tête des compteurs de la Ligue de Hockey Amateur de l'Est.

PREMIERE PARTIE

Beaurivage but Lèvesque, Hugué déf. Francoeur, Shields déf. F. Ouimet, Lachapelle centre Blanchard, Bourcier ailier Marshall, Bernard ailier Lemieux, Substituts — Beaurivage : Duval, Vinet.

Sault : Sanche, Héroux, Michaud et Saint-Germain.

Première période

1. Sault, Blanchard (Marshall, Lemieux) 10.35

Punition: Ouimet.

Deuxième période

Aucun point.

Punitions: Bernard 2, Sanche et Héroux.

Troisième période

2. Beaurivage, Bernard (Lachapelle-Vinet) 19.37

Punitions: Lachapelle, Sanche.

DEUXIEME PARTIE

Dupré Frères Pte-aux-Trembles

St-Onge but Archambault, Deschamps déf. Jotkus, Beauchamp déf. R. Archambault, Robert centre Leblanc, R. Ranger ailier Gravel, Galipeault ailier Dumais, Substituts du Pointe-aux-Trembles: Ouimet et Aubuchon.

Première période

1. Dupré Frères, Deschamps (F. Ranger) 5.45

2. Pte-aux-Trembles, Jotkus (Aubuchon-Leblanc) 10.47

Punition: Ouimet.

Deuxième période

3. Pte-aux-Trembles, Ouimet (R. Archambault) 4.05

4. Dupré Frères, Robert (Beauchamp-Galipeault) 14.27

5. Pte-aux-Trembles, Dumais (Archambault-Gr

A Verdun

La Commission du chômage restera en fonction jusqu'au 31 mars — La "Dominion Textile"

Le conseil municipal de Verdun a hier soir décidé que l'actuelle commission du chômage de cette cité restera en fonction d'ici le 31 mars. Dans une lettre au conseil, M. le maire Ferland avait les échecs qu'il avait suspendu la Commission du chômage samedi parce qu'il considérait qu'une commission composée de membres du conseil municipal serait préférable. M. Ferland a suggéré qu'une commission soit formée sous la présidence du maire, et que MM. les conseillers Lalonde et Duquet y représentent les propriétaires, et MM. Wilson et Brown, les Locataires.

M. Duquet a proposé, appuyé par M. Brown une résolution en conséquence. Mais M. Lafrance y a proposé en amendement, appuyé par M. Wilson, que la Commission reste en fonction jusqu'au 31 mars alors que selon toute probabilité, il y aura des changements au sujet des secours directs; il est possible que les gouvernements fédéral et provinciaux assument le coût entier des secours aux chômeurs.

M. Ferland a expliqué qu'il n'avait aucun grief contre les membres de la Commission actuelle, mais qu'il considère que les conseillers seraient en état de conduire ce travail plus efficacement et avec une plus grande satisfaction pour les chômeurs, les propriétaires et le conseil municipal. Finalement on a jugé qu'il valait pas la peine de faire un changement que des modifications au régime des secours directs pourraient rendre inopérant dans une couple de mois, et l'amendement a été adopté.

On a cependant décidé d'ajouter à la Commission un représentant de l'élément anglais, et on a choisi M. H. Ward.

M. Ferland a annoncé qu'il n'y a plus de fonds disponibles pour le paiement des allocations supplémentaires de chômage en vigueur depuis le 20 janvier. Lorsque les autorités provinciales ont refusé d'approuver les changements proposés par Verdun, le conseil municipal a décidé que la cité paierait les \$6,000 nécessaires chaque semaine; on a adopté un règlement d'emprunt de \$50,000 pour couvrir cette dépense jusqu'au 31 mars. Mais si la Commission métropolitaine refuse d'approuver cet emprunt aujourd'hui, il faudra discontinuer la nouvelle échelle de secours.

On a lu pendant la séance la correspondance échangée entre le maire Ferland et les maires de Sherbrooke et d'Ottawa relativement à la fermeture des usines de la Dominion Textile Company à Sherbrooke et à Verdun, et à la nomination d'une commission royale d'enquête à ce sujet. Dans un télégramme à M. King, M. Ferland a félicité le premier ministre de sa décision et a offert de lui fournir tous les détails dont il pourrait avoir besoin quant à la fermeture de l'usine de cette firme à Verdun. M. Ferland signalait aussi dans le télégramme le fait que cette usine a été fermée juste à la veille des élections fédérales. Le conseil a approuvé l'attitude du maire sur cette question.

Le conseil a reçu le rapport de l'hôpital Général de Verdun, qui révèle que cette institution a eu l'an dernier un déficit de \$8,000. Verdun a payé à l'hôpital \$15,000 pour la clinique où il est passé plus de 17,000 patients dans l'année.

L'entretien des routes en hiver

Québec, 4. (C.P.) — L'entretien des routes d'hiver par la municipalité de la Voie, qui représentait 85 milles de chemins entretenus en 1928, lorsque le système fut inauguré, comprend maintenant 531 milles de routes, soit sept fois plus qu'en 1928-1929. Les 531 milles se divisent comme suit: 389 milles dans la région de Montréal et 132 dans celle de Québec. En 1928, les 85 milles de routes se divisaient par 31 milles pour la région de Montréal et 25 milles pour celle de Québec.

La C. G. T. à New-York

New-York, 4. — La Compagnie Générale Transatlantique annonce que la construction de la nouvelle jetée n° 88 et des hangars qui la surmontent est maintenant terminée et que le déménagement de la jetée 57 à la jetée 88 se fait rapidement aujourd'hui. La Ligne française se servait de la jetée 57 du port de New-York depuis 26 ans. Le paquebot Ile-de-France, aura été le dernier paquebot de cette Ligne à démarquer de la jetée 57; le paquebot La Fayette sera le premier à amarrer à la jetée 88, à l'exception du gigantesque Normandie, qui a jeté ses amarres à cette jetée, construite principalement pour lui.

Nationalistes égyptiens sentencés

Le Caire, 4. (S.P.C.-Havas). — Un tribunal vient de sentencier 22 nationalistes qui ont participé aux manifestations antibritanniques de mardi dernier, à Damanhour. Trois des sentencés devront passer trois mois en prison, trois autres recevront chacun quinze coups de fouet et un autre en recevra dix; enfin, seize devront payer chacun une amende de \$25.

Réunion des anciens du collège Bourget

C'est le Dr Elzéar Deguire, maire du Coteau du Lac, qui présidera la seizième réunion annuelle, à l'hôtel Windsor, mardi, le 5 février, à 7 h. 30 p.m. Tous les anciens sont cordialement invités.

Renseignements et billets peuvent être obtenus du Père supérieur du collège Bourget, à Rigaud, ou de J.-O. Hamelin, 700, rue Sainte-Catherine ouest, Lancaster 9293, ou du Dr A. Bélar, 2089, rue Bleury, HA 6709.

Lettres au "Devoir"

Nous ne publions que les lettres signées, ou des communications accompagnées d'une lettre signée avec adresse authentique. Nous ne prenons pas la responsabilité de ce qui paraît sous cette rubrique.

Les lenteurs administratives

Montréal, le 30 janvier 1936
M. le Rédacteur,
le Devoir, Montréal.

La tourmente des élections passées, les journaux se remettent à attirer l'attention du public sur les inconvénients du secours direct.

Aujourd'hui, je viens vous faire le tableau de la lenteur déconcertante que met à se mouvoir le rouage de l'administration de ce secours direct, pour s'occuper de l'étude d'un projet propre à diminuer la crise chez le peuple.

Voici cet exposé démontrant le temps qui s'écoule pour avoir droit à une entrevue:

10 7 janvier: Demande d'une entrevue au président du comité exécutif, pour exposer ce projet;

20 9 janvier: Une demande est faite, par écrit, au président du chômage, pour examiner cette question;

30 16 janvier: Ce président du chômage, impossible à rencontrer, son assistant reçoit verbalement cet exposé, appuyé d'une copie du projet en tableau synoptique;

40 23 janvier: Une deuxième demande, cette fois, par écrit, est adressée au président du comité exécutif;

50 27 janvier: Le président du comité exécutif répond qu'il lui faut le rapport du président du chômage;

60 Le mois de janvier est fini. Peut-on montrer aussi peu de sollicitude lorsqu'il s'agit seulement d'une entrevue à propos de la classe affligée? Pendant ce temps-là, on veut faire croire que l'on s'occupe de la misère du peuple.

O.-O. SAMSON,
1980, rue Rachel est,
AMherst 3679.

La taxe de vente municipale

Le rendement du temps des fêtes a été plutôt médiocre

De plus en plus il apparaît que la taxe de vente municipale a été plutôt décevante en regard des annués considérables qu'elle a entraînés.

Les autorités municipales font de grands espoirs sur les ventes de la Noël et du Jour de l'An, mais le rendement a été plutôt médiocre. Un certain nombre de marchands n'ont de rapports que lorsqu'ils y sont forcés. En plus un grand nombre d'acheteurs ont tourné la difficulté, en faisant envoyer à la demeure d'amis situés en dehors de la zone taxable, les achats de quelque importance.

Les autorités municipales songent à demander à la Législature d'élargir la zone taxable à toute l'île de Montréal.

Par ailleurs, plusieurs échevins estiment que cette taxe est plutôt provinciale, de sa nature, à cause des nombreuses difficultés d'application inhérentes au fait que ladite taxe n'est appliquée qu'à cinq ou six municipalités.

Il s'affirment que Québec devrait imposer de semblables taxes et laisser aux municipalités les revenus qui leur appartiennent: partie de la taxe sur les automobiles, revenus complets de la Cour du record; suppression de la contribution injuste de \$500,000 au déficit des trois municipalités métropolitaines banqueroûtées; suppression de la contribution municipale au fonds de l'Assistance publique provinciale, etc.

Il y aurait là de quoi boucler largement le budget, et le bon sens y garderait ses droits, affirment ces échevins.

Canadiens français promus au P. C.

DANS LES SERVICES DE NAVIGATION

La compagnie du Pacifique Canadien annonce, dans son service des passagers, une promotion et une nomination qui témoignent de son désir de servir le plus efficacement possible la nombreuse clientèle canadienne-française qui utilise ses lignes océaniques. M. Emile J. Caron, agent solliciteur attaché depuis plusieurs années aux bureaux de la rue Saint-Jacques, est promu commissaire français du service des passagers, tandis que M. A. Panet-Raymond, qui a déjà rempli à la compagnie divers postes importants qui lui ont donné maintes occasions d'établir d'utiles contacts avec l'élément canadien-français de l'est du pays, est nommé représentant spécial auprès des passagers de langue française. Il sera attaché aux bureaux des passagers de la rue Saint-Jacques, à Montréal.

Société St-Jean-Baptiste de Québec

Québec, 4. (C.P.). — M. Ernest Drolet, avocat, a été nommé, hier soir, président de la Société Saint-Jean-Baptiste de Québec en remplacement de M. J. A. Arthur Gravel, président sortant de charge. Le président adjoint a été choisi dans la personne de M. Philipe Méthé, et le vice-président est M. Louis Ruelland.

Causerie du R. P. Alex. Dugré, S.J.

EN FAVEUR DE L'ŒUVRE DE LA SOUPE

Le R. P. Alexandre Dugré, S.J., parlera le soir, de 6 h. à 6 h. 05, à Radio-Canada, en faveur de l'œuvre de la Soupe (des SS. de la Providence).

L'organisation des marchés

La validité de la loi fédérale discutée devant la Cour suprême

Ottawa, 4. (C.P.) — M. I. A. Humphries, assistant procureur général de l'Ontario, a soutenu hier devant la Cour suprême du Canada, qu'aux termes de la loi de l'organisation des marchés le gouvernement fédéral a le pouvoir d'exercer un contrôle sur tous les petits commerces du pays sans tenir compte des frontières provinciales ni des conditions locales. L'avocat de l'Ontario s'est joint à Me Aimé Geoffrion, qui représentait la province de Québec, pour attaquer la validité de toutes les dispositions importantes de la loi de l'organisation des marchés.

Me Louis St-Laurent, au nom du gouvernement fédéral, s'est efforcé de justifier, du point de vue constitutionnel, la loi de l'organisation des marchés. Le Parlement, dit-il, possède une juridiction exclusive sur la réglementation du commerce et de l'industrie. Si le Parlement a le droit de voter des lois pour abolir les trusts et les cartels, comme il l'a fait, il a aussi le droit de permettre et de licencier les cartels dans le but de hausser les prix dans l'intérêt des producteurs.

M. Humphries a répondu que le pouvoir du Parlement de réglementer le commerce et l'industrie ne s'étend pas jusqu'à la réglementation des industries individuelles; ce pouvoir est général et non particulier. Il a ajouté que le Parlement ne saurait s'autoriser de la simple hypothèse qu'un produit pourra être exporté un jour pour s'armer la réglementation du commerce dans les limites d'une province.

Me Aimé Geoffrion a cité de nombreuses autorités pour démontrer que le Parlement n'a pas de juridiction sur les entreprises particulières. Il doit continuer son plaidoyer aujourd'hui.

Les secours directs en Ontario

Toronto, 4. (C.P.) — Le premier ministre de l'Ontario, M. Hepburn, annonce que son gouvernement se limite à doubler la somme qu'il reçoit du gouvernement fédéral relativement aux allocations de chômage ou secours directs. Présentement, l'Ontario reçoit \$1,050,000 par mois et elle double la somme.

Cette semaine le gouvernement ontarien doit faire connaître sa politique des secours directs.

M. Hepburn annonce également que les administrateurs de la compagnie d'électricité Gatheneau vont conférer avec les commissaires de l'Hydro au sujet de contrats. Il déclare que son gouvernement veut que la Gatheneau puisse continuer à exister et à prospérer. La banqueroute de cette compagnie entraînerait des pertes considérables au gouvernement.

L'impôt sur le revenu

Ottawa, 4. (C.P.) — Le prélèvement de l'impôt sur le revenu est de plus d'un million supérieur en janvier 1936 à celui de janvier 1935, selon un rapport du ministère du revenu national. Les recettes de janvier dernier sont de \$3,800,000 par rapport à \$2,760,000 en janvier 1935.

Supérieur à Mont-Joli

Ottawa, 4. — Le R. P. Philémon Bourassa, O.M.I., provincial des Oblats de Marie-Immaculée, annonce que le R. P. Adolphe Michaud, ci-devant curé de Sainte-Famille d'Ottawa-Est, est nommé supérieur curé de la maison de Mont-Joli, P.Q.

Il succède au R. P. Barthélémy Lussier, O.M.I.

Au Cercle pédagogique Desrosiers

Causeries de M. l'abbé A. Lapalme et de M. Joseph Dansereau — Causes de nos lacunes et leurs remèdes

Vendredi dernier, M. Joseph Dansereau, conférencier hebdomadaire du Cercle Pédagogique Desrosiers, a parlé, à l'Ecole Normale Jacques-Cartier, de notre renouveau national. M. Dansereau a d'abord répondu à certaines critiques contre l'école canadienne-française. On a accusé, dit-il, cette école d'être en grande partie responsable de nos malheurs nationaux. On ne doit pas oublier les circonstances au milieu desquelles cette institution doit agir. Si l'école contribue à former l'opinion publique, il ne faut pas perdre de vue que l'opinion publique influe sur l'esprit et le rendement de l'école. Il faut donc que, d'abord, l'opinion s'éveille, se préoccupe plus sérieusement de nos problèmes d'éducation, et l'école suivra et pourra remplir complètement sa mission.

M. Joseph Dansereau énumère ensuite les défauts du peuple canadien-français: absence de sentiment national, primauté en tout de la politique de parti, admiration béate de l'étranger, insouciance, quiétude dans l'emploi subalterne, défiance des élites, flottement dans nos masses, manque de confiance envers les notres.

M. Dansereau dit que si nous sommes un peuple de subalternes c'est dû en partie à ce fait que, par exemple, des 750,000 canadiens-français qui vivent présentement à Montréal les 3-4 sont d'extraction rurale et qu'ils ont ignoré le prix de la technique et se sont improvisés n'importe quoi, marchant au petit bonheur. Si le succès couronne plusieurs de ces improvisations inahabiles, le plus grand nombre échouent et s'habituent à se contenter d'emplois subalternes.

Grâce cependant à la doctrine de renouveau lancée à la fin du 19ième siècle par un groupe de patriotes avertis, nous sommes en train de passer peut-être du domaine de la théorie à celui de la pratique pour un grand réveil national. Un fait nous encourage fortement à espérer: la dernière députation canadienne-française à Ottawa représente 28 p.c. de la députation du pays tout entier: nous avons là désormais au Parlement un groupe avec lequel il faudra compter, à condition qu'il soit uni. Notre nationalisme ne sera plus seulement défensif mais offensif. Le catholicisme, qui est notre suprême tradition, nous aidera plus que tout à reprendre le premier rang.

Du point de vue économique, si nous voulons conquérir les premières places, commençons donc d'abord à donner notre argent aux nôtres, à ceux qui s'en servent pour nous aider et non à ceux qui s'en servent pour nous combattre.

M. l'abbé Lapalme

A la causerie précédente du Cercle Pédagogique Desrosiers, le conférencier, qui était M. l'abbé Auguste Lapalme, signala les mauvaises herbes qui menacent de gâter toute notre culture. Il releva alors la critique faite, il y a quel temps, par le R. P. Latour, c.s.v., à la Section Duvernay de la Société St-Jean-Baptiste, de certains prophètes de malheur qui voient tout en noir et font l'étalage d'un pessimisme de mauvais aloi.

M. l'abbé Lapalme s'est demandé à qui le Père Latour, sans les nommer, voulait bien s'en prendre. Et l'abbé Lapalme n'a trouvé d'autres patriotes visés que S. E. le cardinal Villeneuve, les "Lionel" Gros, les Edouard Montpetit, les Camille Roy, les Esdras Minville, etc. M. l'abbé Lapalme dit que ces patriotes sont, en réalité, non pas des patriotes mal inspirés, mais nos chefs spirituels dont la thèse, loin de vouloir étendre les courages, est au contraire "un appel énergiquement battu aux souvenirs historiques les plus propres à éveiller nos énergies,

chez

DUPUIS

Mercredi journée à UN DOLLAR

PLateau
5151
Local
202

CHAUSSETTES
POUR HOMMES

Prix ordinaire .75 la paire

Voici l'une des principales occasions de cette grande vente à UN DOLLAR mercredi... Cachemire tout laine, marque HARVEY WOODS. Jolis dessins fantaisie et diverses épaisseurs. Gris, bleu, brun, rouge. 10 à 11 1/2.

DUPUIS — rez-de-chaussée (Ste-Catherine)

Dupuis Frères

ALBERT DUPUIS, président,
A.-J. DUGAL, s.-p. et dir. gér.,
ARMAND DUPUIS, sec.-gér.

notre fierté, les espoirs les plus solides."

En terminant, M. l'abbé LaPalme parle de l'importance de mieux bâtir en nos enfants la volonté, le caractère, les énergies redemptrices. Il faut préparer une jeunesse qui soit illuminée d'un programme logique, étudié, dont il sera facile de tirer un idéal que l'on pourra brandir comme un drapeau ou comme un signe de ralliement.

La "Gatheneau Power" négocie avec l'Hydro

Toronto, 4. (C.P.) — Il y a eu des entretiens durant toute la journée d'hier entre la Commission hydro-électrique d'Ontario et les représentants attirés de la compagnie Gatheneau Power, mais hier soir, aucune entente n'avait été conclue. Les pourparlers reprendront aujourd'hui. Le président de l'Hydro est, cependant, satisfait, et espère pouvoir soumettre un nouveau projet de contrat au cabinet dès demain.

S. E. Mgr Cassulo à Québec

Québec, 4. (D.N.C.) — S. E. le cardinal Villeneuve a reçu une lettre de S. E. Mgr Cassulo, délégué apostolique au Canada, lui annonçant qu'il serait heureux de prendre part à la semaine d'études missionnaires. Le délégué apostolique a même accepté de prononcer le discours inaugural à l'Université Laval, le 17 février. Il apportera aux organisateurs, en plus de son encouragement, une bénédiction spéciale du Saint-Père. C'est S. Em. le cardinal Villeneuve qui clôturera ces importantes assises, jeudi, le 20 février, à la basilique.

Le deuxième débat interuniversitaire

Le deuxième débat interuniversitaire aura lieu vendredi soir prochain, postes de Radio-Canada, entre les élèves de l'Université de Montréal et ceux de l'Université d'Ottawa. Le sujet à l'affiche est le suivant: qu'ine manque pas d'actualité: "L'Italie a-t-elle raison de faire la guerre à l'Ethiopie?" L'équipe montréalaise, composée de MM. Nantel David et Raymond Eudes, soutiendra que l'Italie a raison de faire cette guerre; tandis que l'équipe ottavienne, composée de MM. Gérard Maurice et Omer Chartrand, soutiendra le contraire.

Le jury est formé de M. le juge H. Lemay, de Sherbrooke; de M. Louis-D. Durand, avocat, des Trois-Rivières; de M. Robert Tellier, avocat, de Joliette.

On remarquera cette année que les jurés sont pris hors des villes concurrentes, cela afin de sauvegarder jusqu'à son extrême limite l'impartialité du verdict.

Ces débats ne sont que le premier anneau d'une chaîne.

L'équipe française victorieuse mesurera plus tard ses forces avec l'équipe anglaise victorieuse de l'est. Les vainqueurs de l'est — de langue française ou anglaise — mesureront à leur tour leurs forces avec les vainqueurs de l'ouest. Si les vainqueurs de l'est sont de langue française, nous aurons en conséquence un débat bilingue entre l'est et l'ouest.

Afrique-Sud

Le Cap, 4. (S.P.C.) — Le général Smuts, ministre de la justice, a déclaré aujourd'hui qu'il s'oppose à la proposition du chef nationaliste

Malan demandant à la Chambre de se prononcer contre toute mesure, "y compris les sanctions militaires ou économiques", pouvant étendre le conflit italo-éthiopien. Il a dit que la seule politique capable d'assurer la sécurité à l'Union sud-africaine consiste: 1o à accroître la coopération du pays avec les amis qu'il compte dans le groupe britannique de nations; 2o à continuer de coopérer avec les autres amis du pays; 3o à demeurer fidèle à la Société des Nations. Il a ajouté: Nous devrions suivre cette politique, au lieu de penser à nos propres forces sud-africaines; le meilleur moyen de nous assurer la plus grande sécurité possible dans notre dangereux monde contemporain, c'est de ne jamais nous écarter de cette ligne de conduite.

La loi de l'assurance-chômage

Ottawa, 3. (C.P.) — La Cour suprême du Canada a pris aujourd'hui en délibéré la référence touchant la validité de la loi fédérale de l'assurance-chômage. Elle a ensuite commencé l'audition des plaidoiries dans le cas de la loi de l'organisation des marchés.

Le Nouveau-Brunswick et le Québec ont attaqué la validité de la loi de l'assurance-chômage. Le Manitoba, la Saskatchewan et l'Alberta n'ont pas présenté de mémoires et l'on a considéré leur abstention comme une admission que la loi était valide. Ces trois provinces se sont cependant réservé le droit d'en appeler du jugement de la Cour suprême.

Me Louis Saint-Laurent représente le gouvernement fédéral dans la cause de la loi de l'organisation des marchés.

Pour ARRIVER A VOTRE DESTINATION.

malgré les difficultés de l'hiver

En hiver, à Montréal, par suite du froid intense, du verglas, de la neige, des tempêtes, etc., le service des transports en commun est quelquefois interrompu.

Lorsque vous attendez un tramway ou un autobus qui est en retard, ne vous êtes-vous jamais demandé quelle en était la cause?

Plus de 90% des retards sont dus à des circonstances hors du contrôle de la Compagnie.

Souvent, des automobiles en panne, la plupart sans chaînes, arrêtent votre voiture.

De même, à un carrefour important, un traineau, ou un camion, empêchent toute circulation.

Des automobiles laissées en stationnement le long des trottoirs, réduisent la facilité de circulation et entravent la cadence régulière des tramways et des autobus.

Huit personnes sur dix comptent sur la régularité de nos services de transport. En conséquence, nous invitons nos voyageurs à obtenir des autorités législatives des mesures pour supprimer l'encombrement abusif de la chaussée.

Ceci éviterait une faible minorité occasionne des retards dans le transport de la grande majorité de la population.

LA COMPAGNIE DES TRAMWAYS DE MONTRÉAL